

En bref

LA ROQUETTE/VAR

Restrictions de circulation

En raison de travaux de pose d'un grillage, la RM 20 (La-Roquette-sur-Var) sera fermée à la circulation de jour (9-12 h et 13-16 h), du mercredi 11 juillet au vendredi 13 juillet. Rétablissement de la circulation de 12 à 13 h et de 16 à 9 j. Déviation mise en place par le chemin communal du Vallon du Clôt de Due et RM 6202 via le giratoire de Saint-Blaise.

CARROS

« Nuits de la Villa » : spectacle musical, vendredi

Tango de mi flor et folklore argentin, à 21 h, à l'amphithéâtre de la villa Babary (Carros-Village). Entrée libre.

Inauguration de la place du colonel Arnaud Beltrame, samedi

À l'occasion des cérémonies du 14-juillet, la place du Belvédère en centre-ville sera officiellement baptisée « place du colonel Arnaud-Beltrame ». À partir de 10 h 30 : inauguration et dévoilement de la place du colonel Arnaud-Beltrame ; allocutions ; défilé stèle du général De-Gaulle ; buffet déjeunatoire. 04.89.22.24.53.

GATTIÈRES

Feu d'artifice, vendredi

À partir de 22 h, feu d'artifice en contrebas de la place des déportés

SAINT-JEANNET

Concert, demain

Joon Moon (pop soul), à 21 h, sur la place l'Église. Tarif : 10€ ; gratuit moins de 12 ans. 04.93.24.73.83.

TOURRETTES

Marché provençal, ce matin

De 9 à 13 heures, place de la Libération (légumes, fleurs, produits provençaux et du terroir,...). 04.93.24.18.93 ou Tourisme@tsl06.com.

Saint-Jeannet : la commune s'enrichit de 77 700 m²

En quarante délibérations, le village a acquis gratuitement ces «biens vacants et sans maître», parcelles dont les propriétaires sont disparus et introuvables

Il s'agit de pré-noms anciens et des noms bien ancrés dans le terroir. Les propriétaires décédés, dont les biens sont passés dans le giron communal lors du conseil municipal de lundi, ont disparu depuis longtemps. Personne n'a répondu aux lettres recommandées envoyées à leur dernier domicile connu. Très vague pour l'un d'entre eux : « Tunisie ».

Voilà peut-être un siècle, ils ont acquis des parcelles de bois ou de landes, souvent dans le Baou, au village ou dans la plaine. Denis Rasse, qui rapportait les délibérations, a donné leurs noms et recensé les biens fonciers laissés derrière eux, sans héritier. Soit 77 700 m² au total. L'opposition s'est abstenue.

Un bien vacant, qu'est ce que c'est ?

Ces parcelles sont répu-



Vue inhabituelle de Saint-Jeannet, lors du dernier championnat de slackline : les parcelles sont disséminées un peu partout.

tées «biens vacants et sans maître» si la taxe foncière n'est plus payée depuis trois ans. En théorie, l'administration fiscale les signale à la commune. Après six mois d'affichage public,

les biens non revendiqués sont incorporés d'office. Le transfert ne coûte rien, l'acte étant administratif et pas notarié.

Et si des héritiers

se manifestent ?

Des descendants apparaissent parfois mais plusieurs générations après. Ils sont souvent très nombreux à détenir une parcelle et préfèrent renoncer à la suc-

cession que d'en régler les droits.

Les héritiers éventuels ont trente ans pour se manifester auprès de la commune... mais s'exposent à payer des frais. Deux propriétaires se sont manifestés. L'un a renoncé, l'autre réclamation est à l'étude.

Que va en faire la commune ?

Deux ou trois hectares agricoles sont exploitables, ils seront intégrés au zonage d'agriculture protégée. Certains terrains permettront de relier les parcelles agricoles du Mas et les Serres en bord de Cagne, ou celles des Sausses et du Collet Bresson.

La Ville peut aussi décider de vendre : les Domaines évaluent ce qui est urbanisable, la Safer (1) ce qui est agricole.

VALÉRIE ALLASIA
vallasia@nicematin.fr

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

Des bénévoles et la classe de 5^e citoyenne du collège à l'honneur, demain, au conseil municipal de Carros

Le conseil de demain va commencer à 18 h 30 par une petite cérémonie en l'honneur des bénévoles carrossois et de la classe de 5^e citoyenne du collège Paul-Langevin. Il sera aussi question d'instaurer des astreintes au service informatique, téléphonie et nouvelles tech-

nologies de la commune. Toujours au sein du personnel communal, un poste de chargé de communication va être créé et des vacataires recrutés, au même service communication. La création d'un poste de coordinateur de projets culturels va aussi être au vote.

Une convention avec la Croix-rouge française, le « kids care » sera aussi abordée. Toujours pour les enfants, Carros et Gilette vont signer un partenariat pour l'accueil d'enfants en centre aéré à Carros. On parlera aussi disques de stationnement pour la zone bleue.

Côté urbanisme, des régularisations de vente et la convention pour un projet urbain partenarial aux Plans avec Nexity pour la construction de 93 logements. Les décisions du maire clôtureront cette dernière séance avant les vacances.

Chiot prisonnier au Broc : une bénévole raconte le sauvetage

Après deux jours de recherches, le jeune chien coincé dans une falaise depuis dimanche a finalement été retrouvé près de la route de Bouyon, au Broc (nos éditions de lundi et mardi). Marine Longeard, bénévole pour le collectif UPA 06 et l'association ASA 06, raconte le sauvetage lundi soir.

«On a été alertées par les articles parus dimanche sur Nice-Matin. Quand on a vu que les recherches étaient abandonnées, on a décidé de tenter quelque chose. Le temps de réunir une petite équipe de quatre bénévoles, on est arrivé sur place, lundi, vers 16 heures. Stéphane, un homme du coin qui pas-

sait par là, s'est proposé de se joindre à nous.»

«Les premiers témoins avaient entendu les cris du chien et pensaient que ce dernier se trouvait aux alentours de la falaise. Mais une fois en bas de celle-ci, on s'est vite rendu compte avec les filles que le chien n'était pas là.»

Un autre chien pour le rassurer

«On a, de nouveau, entendu ses cris. Il avait l'air d'être jeune et complètement désœuvré. Les cris se déplaçaient. Ils étaient dans la forêt. On a donc commencé à poursuivre les plaintes de ce pauvre animal. Au

son, on voyait bien qu'il était épuisé. Il était vraisemblablement dans le vallon. A chaque fois qu'on s'en rapprochait un petit peu, il fuyait. Il avait beau avoir faim et soif, il était terrifié. Mais il continuait malgré tout à appeler à l'aide, il voulait être secouru.»

«On a décidé de se disperser et de l'encercler. On avait un chien avec nous. On l'a lâché pour qu'il aille le voir. On espérait que la présence d'un semblable le rassurerait. Et ça a marché. Il courait près d'un petit ruisseau et on a pu lui mettre une laisse. C'est un chiot très craintif, on voyait bien qu'il avait été négligé. Aujourd'hui, il est encore in-



Alpha, sauvé lundi. (Photo UPA 06)

festé de vers et de tiques mais quand son traitement aura fait effet dans deux-trois jours, on pourra lui donner une bonne douche. Avec ça et du repos, il ira beaucoup mieux. L'association ASA 06 prend soin de lui. Mais il faut trouver une famille à ce jeune Border collie. On a reçu quatre demandes pour l'instant. Avant d'engager quoi que ce soit, on va attendre que son état soit stable.»

ANDREA MORALI